

Finances - Economie - Emploi - Formation -
Chambres consulaires

**OBJET : Budget Annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif » de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval :
Vote du Compte Administratif 2022 et affectation du résultat de clôture de l'exercice 2022**

EXPOSÉ

Les membres du conseil communautaire ont pris connaissance du Compte Administratif 2022 du budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif » de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval qui fait apparaître notamment les résultats par section, présentés en €, suivants :

Recettes de fonctionnement	217 461,24
Dépenses de fonctionnement	189 372,75
Résultat de l'exercice	28 088,49
Report antérieur	-22 314,18
Cumul	5 774,31
Investissement	
Recettes d'investissement	0,00
Dépenses d'investissement	0,00
Résultat de l'exercice	0,00
Report antérieur	0,00
Apurement du compte 1069	
Cumul	
restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	0,00
Solde des restes à réaliser	
Besoin/excédent de financement	
Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2023	5 774,31

Le Compte Administratif 2022 est conforme au Compte de Gestion 2022 de Mme la responsable du SGC.

DÉCISION

Article 1er : Les membres du Conseil Communautaire donnent acte à M. le Président de la présentation du Compte Administratif 2022 du budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif » de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval qui fait apparaître les résultats par section, présentés en €, suivants :

Fonctionnement	
Résultat exercice	28 088,49
Report antérieur	-22 314,18
Cumul	5 774,31
Investissement	
Résultat exercice	0,00
Report antérieur	0,00
Apurement du compte 1069	
Cumul (001)	0,00

Article 2 : Valide la reprise des résultats lors du vote du Budget Primitif 2023 du budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif » de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval comme suit :

- ✓ Inscrit au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » de la section d'exploitation, la somme de 5 774,31 €.

Article 3 : Constate que le Compte Administratif 2022 du budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif » de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval correspond aux décisions budgétaires du conseil communautaire.

Article 4 : Adopte le Compte Administratif 2022 du budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif » de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 6 avril 2023

Le secrétaire de séance

François-Xavier LE HECHO

AR-Préfecture

044-200072726-20230417-5-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 17-04-2023

Publication le : 17-04-2023 Conseil Communautaire de

Le Président

Alain I



Le Président,

Alain HUNAUULT

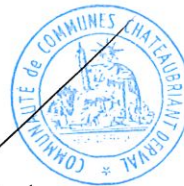
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 54
 Nombre de membres présents : 45
 Nombre de suffrages exprimés : 52
 VOTES :
 Pour : 52
 Contre : /
 Abstentions : /

Date de la convocation : le 30 mars 2023

Présenté par M. le Président
 A Châteaubriant, le 06 avril 2023

M. le Président



Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire le 06 avril 2023

Les membres du Conseil Communautaire :

COMMUNES	DELEGUES COMMUNAUTAIRES	A donné pouvoir à :	Signature
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART		
	M. Alain HUNAUT		
CHATEAUBRIANT	Mme Catherine CIRON		
	M. Georges-Henri NOMARI		
	Mme Jacqueline BOMBRAY	Mme Claudie SONNET	
	M. Rudy BOISSEAU		
	Mme Claudie SONNET		
	M. Elias AMIOUNI		
	Mme Christine BOURDEL		
	M. Jean-Luc MARSOLLIER		
	Mme Simone GITEAU		
	M. Bernard GAUDIN		
	M. François-Xavier LE HÉCHO		
	DERVAL	M. Dominique DAVID	
Mme Jacqueline LEBLAY			
M. Michel HORHANT			
Mme Laurence LE BIHAN			
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET		
	M. Jean-Noël BEAUDOIN		
	Mme Lucie PAUL	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC		
LE GRAND-AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD		
ISSE	Mme Béatrice PIERRISNARD		
	M. Sylvain HAMON		(excuse pas de pouvoir)
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN		
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	Mme Marie-Irène BOUIN	
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON		

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS		<i>Guill</i>
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN		Fromentin
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT		<i>Fromentin</i>
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	Mme Géraldine PINSON-LERAY	
	Mme Géraldine PINSON-LERAY		<i>Pinson-Leray</i>
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN		(excusé pas de pouvoir)
	M. Jean-Yves GICQUEL		<i>Gicquel</i>
MOISDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL		Galivel
	Mme Annette PIÉTIN	M. Patrick GALIVEL	
MOUAIS	M. Yvan MENAGER		Menager
NOYAL-SUR-BRUTZ	Mme Edith MARGUIN	Mme Brigitte MAISON	<i>Maison</i>
PETIT-AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	M. Jean-Noël BEAUDOIN	
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS		Duclos
	Mme Isabelle MICHAUX		Michaux
	Mme Catherine LE HÉCHO		<i>Le Hécho</i>
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU		Simoneau
SAINT-AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU		Rabu
	Mme Marie-Paule SECHET		Sechet
SAINT-JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER		Chevalier
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU		Rabu
	Mme Marie-Anne LAILLET		Laillet
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY		Debray
	Mme Martine CHEVALIER		Chevalier
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS		Desgués
	Mme Nathalie PIGRÉE		Pigrée
SOULVACHE	M. Didier PAITIER		Paitier
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT		<i>Dugravot</i>

AR-Préfecture

044-200072726-20230417-5-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 17-04-2023

Publication le : 17-04-2023



Le Président,

Alain HUNAU
Alain HUNAU